



SENIORIE  
DE  
BRAINE-LE-CHÂTEAU  
BRAINE-LE-CHÂTEAU

# Projet de vie institutionnel

La Séniorie de Braine-Le-Château

# Projet de vie institutionnel

La Séniorie de Braine Le Château

---

<b>Introduction</b>	2
<b>Présentation générale de la Séniorie de Braine-Le-Château</b>	2
<b>Notre mission</b>	4
<b>Notre vision</b>	4
<b>Nos valeurs</b>	4
<b>Les moyens</b>	5
L'accueil	5
Les soins	6
Les activités	10
L'encadrement spécifique des personnes présentant une démence	11
L'accompagnement en fin de vie	11
Les collaborateurs	12
La place des familles	12
L'ouverture au monde extérieur	12
La contention	13
<b>Conclusion</b>	13

## Introduction

---

Depuis plusieurs années déjà, la rédaction d'un projet de vie est devenue une obligation pour toute institution accueillant des personnes âgées. Celui-ci doit évoluer dans le temps afin de concorder, du mieux possible, à la réalité du terrain.

Elaboré à partir de notre expérience quotidienne, ce document a été réalisé par un groupe de travail constitué de la direction et des membres de l'équipe.

Ce projet de vie institutionnel sera présenté aux nouveaux résidents, à leur famille mais aussi aux membres du personnel. Il servira de référence quant à la mise en place de l'organisation de la vie quotidienne, des fonctions et des tâches relatives à celle-ci.

Le projet de vie a pour but :

- De vous permettre de vous faire une image, la plus nette possible, de l'identité et des particularités de la Séniorie de Braine-Le-Château ;
- De donner un sens aux pratiques des différents intervenants de l'établissement ;
- De définir les objectifs à atteindre et permettre une évaluation régulière de ceux-ci.

## Présentation générale de la Séniorie de Braine-Le-Château

---

Installée dans un cadre bucolique sur les hauteurs du village médiéval de Braine-Le-Château dans le brabant wallon, notre résidence est une maison de repos et de soins pouvant accueillir des personnes seules ou en couple.

Fonctionnant depuis les années 90, la Séniorie héberge aujourd'hui 114 résidents dans un cadre familial, moderne et adapté aux normes légales.

Notre institution est grande mais son architecture permet un maintien de l'intimité et de l'autonomie de chacun.

Répartie sur quatre niveaux, la structure est pensée de manière à pouvoir accueillir les personnes à mobilité réduite.

Au **rez-de-chaussée**, se trouvent :

- Les bureaux de la direction et le secrétariat ;
- La cuisine ;
- Un WC PMR et quatre WC visiteurs ;
- Les vestiaires des hommes ;

## La Séniorie de Braine Le Château

- La salle du personnel ;
- La chambre funéraire ;
- Un salon
- Le restaurant ;
- Le bureau médical ;
- 18 chambres individuelles ou doubles

**Le premier étage** est composé de trois ailes (gauche, droite et centrale). On y trouve 34 chambres individuelles ou doubles, le bureau des infirmières, la pharmacie ainsi qu'une salle de bain adaptée aux personnes à mobilité réduite.

**Le deuxième étage** est également composé de trois ailes. On y trouve 28 chambres ainsi qu'une salle de bain adaptée aux personnes à mobilité réduite.

**Le troisième étage** est également composé de trois ailes. On y trouve 7 chambres, une salle de kiné, une salle d'activité, une bibliothèque, un salon de coiffeuse, un salon des familles ainsi qu'une salle de bain adaptée aux personnes à mobilité réduite.

Bien sûr, un ascenseur dessert chacun des niveaux et nos chambres comportent toutes un espace sanitaire avec un WC, un lavabo et une douche. Les couloirs sont larges et disposent de mains-courantes, facilitant le déplacement de chacun.

Les abords de la maison de repos ont été aménagés, au fil du temps, pour répondre aux demandes des résidents. Jardin avec potagers surélevés, terrain de pétanque, terrasse, ...

Outres ces aspects géographiques et architecturaux, le bien-être de nos résidents passe avant tout par le caractère humain et professionnel de la Séniorie. Dans cette optique, une équipe motivée et à l'écoute est à la disposition des résidents. Composée d'une septantaine de membres, cette dernière reprend les qualifications suivantes :

- Personnel d'entretien ;
- Personnel de cuisine ;
- Personnel soignant ;
- Personnel infirmier ;
- Personnel administratif ;
- Educatrice ;
- Ergothérapeute ;
- Kinésithérapeute ;
- Assistante en psychologie ;
- Assistante sociale ;
- Assistante logistique ;
- Esthéticienne ;
- Personne de référence pour les soins palliatifs ;

- Personne de référence pour la démence.

## **Notre mission**

---

Notre établissement accueille principalement des personnes âgées qui ont perdu une partie de leurs capacités (physiques, psychiques et/ou cognitives) et qui ne sont plus capables de vivre à leur domicile.

Cette mission s'adresse à des personnes qui ont besoin :

- D'aide dans les actes de la vie quotidienne
- De soins divers
- D'un lieu de vie sécurisé et sécurisant
- D'un accompagnement en fin de vie et de soins palliatifs
- D'écoute et d'encadrement pour leur bien-être

## **Notre vision**

---

Chaque personne qui vient vivre chez nous arrive avec son vécu, ses valeurs, ses habitudes mais aussi ses besoins et ses attentes.

Chaque membre du personnel, selon sa fonction, va apprendre à connaître le nouveau résident, repérer ses attentes et ses besoins afin de l'accompagner au mieux dans son nouvel environnement.

Au fil du temps, la personne peut voir ses capacités diminuer. Nous trouvons important de mettre tout en œuvre afin de permettre aux personnes âgées de conserver un sens à leur vie malgré les pertes, les craintes, les dépendances, ...

Nous accueillons également des personnes atteintes de démence. Nous n'avons pas d'aile sécurisée type « CANTOUS ». Les résidents présentant des troubles cognitifs intègrent une chambre dans les étages et vivent dans la communauté.

## **Nos valeurs**

---

Nous accordons beaucoup d'importance au respect de la dignité. Toute personne mérite le respect de son honneur.

Nous travaillons dans le but de maintenir l'autonomie de nos résidents. Une personne même dépendante, est capable de faire ses propres choix.

L'écoute de l'autre, la solidarité, la disponibilité, la prise de responsabilité, l'honnêteté, la sécurité, la personnalisation, l'empathie ainsi que le respect de l'identité, du parcours de vie, de la vie affective et sexuelle sont des valeurs fondamentales dans la pratique quotidienne de la maison.

## Les moyens

---

### ❖ L'accueil

Bien que certaines personnes choisissent d'intégrer une maison de repos (et de soins) quand tout va bien, c'est le plus souvent un élément de notre vie (perte du conjoint, chute, maladie, ...) qui entraîne la nécessité de s'installer dans un établissement pour personnes âgées.

Généralement, ce sont les familles ou les aidants proches qui entament les démarches auprès des établissements. Cependant, il est indispensable d'intégrer le futur résident, le plus tôt possible, dans les démarches d'admission. C'est pourquoi nous proposons un premier rendez-vous avec le candidat résident, sa famille ainsi qu'un représentant de la direction ou l'assistante sociale.

Ce premier contact est très important car il nous permet de faire connaissance mais aussi de convenir des conditions pour un accueil adapté du nouvel arrivant. C'est également par le biais de cette entrevue que le futur résident peut se faire une idée de son éventuel foyer et des personnes qu'il sera amené à côtoyer au quotidien : visite des lieux, présentation de l'équipe, explication du projet de vie, de la convention et du règlement d'ordre intérieur, etc.

La personne âgée désireuse d'intégrer notre maison de repos est invitée à participer aux activités organisées pour ou par les résidents ou à partager une journée avec eux. Nous voulons lui permettre d'apprécier l'ambiance de la maison, de s'imaginer la vie chez nous.

Le jour de l'entrée est un moment crucial tant pour le résident que pour son entourage ; une attention particulière y être prêtée. L'assistante sociale et/ou un responsable nursing sont là pour les accueillir et les accompagner jusqu'à la chambre. Du temps sera consacré afin d'expliquer le déroulement de la journée.

Nos chambres sont meublées (lit, table, chaise, fauteuil, table de nuit) mais nous conseillons à nos nouveaux résidents de venir avec quelques décorations personnelles afin de créer leur « chez eux ».

Une fois installé confortablement, nous remettons au résident un « livret d'accueil ». Celui-ci reprend les informations pratiques au sujet des différents services offerts par la maison de repos : lingerie, coiffeur, accès aux médias (téléphone, TV), les activités, la restauration, ...

Enfin, l'infirmière et l'équipe paramédicale recueilleront divers renseignements permettant un accompagnement personnalisé du nouveau résident. Ces informations seront récoltées soit directement auprès du résident, soit, si celui-ci n'en est pas capable, auprès des aidants proches (anamnèse infirmière et sociale, fiche de goûts/non goûts alimentaires).

### ❖ Les soins

La personne âgée est au centre des préoccupations tant au niveau des soins que dans l'aide dont elle a besoin pour réaliser les actes de la vie journalière.

**L'équipe de nursing, formée d'aides-soignantes et d'infirmières** est présente 24h/24 et 7j/7 et veille à donner des soins sur mesure et adaptés aux demandes et aux besoins de chacun. Ils sont attentifs à l'hygiène, à l'esthétique, à l'alimentation et l'hydratation, à la prévention des risques et de la douleur (morale, physique et/ou psychique). Les soignants font le maximum pour préserver l'autonomie et la dignité des résidents.

Lorsque cela s'avère nécessaire ou lorsque le résident le souhaite, l'équipe soignante peut faire appel au médecin traitant du résident.

Nous collaborons également avec **un médecin coordinateur**. Celui-ci a pour rôle de nous aider à :

- Organiser la concertation pluridisciplinaire
- Mettre en place des politiques concernant la maîtrise des infections liées aux soins (prévention des escarres et des plaies, soins bucco-dentaires,)
- Définir les procédures de contention et d'isolement
- Organiser la prescription, fourniture et délivrance des médicaments, en concertation avec les pharmaciens
- Organiser la formation permanente du personnel.
- ...

Une équipe paramédicale, formée d'un ergothérapeute, d'une éducatrice spécialisée, d'une assistante en psychologie, une assistante sociale et de deux kinésithérapeutes, collabore étroitement avec l'équipe soignante afin de répondre à l'entièreté des demandes et des besoins.

Le rôle des **kinésithérapeutes** est d'aider les résidents à retrouver, conserver ou améliorer leur mobilité, leur autonomie. Il y parvient au moyen de massages, d'exercices ou de marche. Il peut également intervenir lorsque le résident rencontre de problèmes respiratoires (par exemple, lors d'une bronchite).

**L'assistante sociale** peut vous aider dans vos démarches administratives : mise en place d'aide pour un retour au domicile, démarches de mise sous administration de biens et/ou de la personne,

etc. C'est elle qui s'occupe de l'accueil des nouveaux résidents : visite de l'établissement, prise de contact avec la famille du résident, explications du fonctionnement de la maison de repos, etc.

Le travail de **l'éducateur** est varié : il met en œuvre des méthodes et techniques pédagogiques, psychologiques et sociales et s'assure du bon développement personnel. Il accompagne les personnes âgées en difficultés en instaurant une relation de confiance et veille avec l'équipe pluridisciplinaire à ce que la personne reste actrice de son projet de vie.

L'éducateur est attentif au développement et au maintien de l'autonomie et vise à restaurer ou préserver celle-ci.

L'objectif premier de **l'assistant en psychologie** est de créer un lien de confiance avec le résident. En participant à sa vie au quotidien, l'assistant en psychologie prend le temps de mieux connaître le résident et peut ainsi lui permettre de bénéficier d'une prise en charge adaptée à ses besoins et/ou ses envies.

Cette prise en charge pourra se faire de manière individuelle ou en groupe. Le plus important étant que, dans les actions telles que la prise de décision, le résident puisse se sentir libre dans ce qu'il fait ou ce qu'il ressent.

L'assistant en psychologie travaille majoritairement en équipe pluridisciplinaire mais joue également un rôle important concernant le maintien du lien entre le résident, la famille et l'institution.

**L'ergothérapeute** a également un rôle important. D'une part, dans le maintien des capacités résiduelles en vue de l'indépendance du résident et, d'autre part, dans l'accompagnement des personnes plus lourdement handicapées en veillant à une bonne installation et au maintien des stimulations sensorielles.

Les objectifs propres à chaque résident sont élaborés et réévalués régulièrement sur base d'observations et d'évaluations dans les actes de la vie quotidienne, en collaboration avec le reste de l'équipe, les familles et les aidants proches.

La mise en place d'activités adaptées permet de stimuler les capacités fonctionnelles et cognitives. La compensation des difficultés fonctionnelles peut se faire à travers l'aménagement de l'environnement et les conseils dans l'acquisition d'aides techniques. Les aide-mémoires et signalétiques peuvent également pallier aux difficultés cognitives.

### **Le matin :**

L'organisation du lever se fait en fonction des résidents, de leurs habitudes mais aussi de leurs besoins et de leurs soins. Un compromis est fait entre le souhait du résident et l'organisation de la maison.

Le petit déjeuner est distribué de 08h00 à 9h00 par le personnel de cuisine et soignant, en chambre, selon le choix du résident. Tout changement de goût/envie en ce qui concerne les accompagnements est signalé à l'équipe. Le rôle de l'équipe soignante est de veiller à ce que chacun apprécie et mange convenablement. Dans un but de maintien de l'autonomie, le repas pourra être adapté (tartines préparées ou non, mise en place de vaisselle adaptée, pain sans croûte, ...). Les personnes plus dépendantes seront, quant à elles, aidées par l'équipe travaillant à l'étage.

Les soins d'hygiène sont réalisés en fonction des besoins du pensionnaire. Lors de la toilette des personnes autonomes, les soignants veillent à ce que leur hygiène soit bonne et dépistent d'éventuels manquements. Les soignants tâcheront de motiver et de stimuler la personne à faire le maximum par elle-même et veilleront, le cas échéant, à réaliser la toilette.

Le matin, les résidents qui le désirent peuvent participer à diverses activités (voir partie « les activités »).

### **Le repas de midi :**

Les repas sont préparés chaque jour dans l'établissement, par notre chef de cuisine et sa brigade, en collaboration avec des fournisseurs triés sur le volet, sous l'aile d'une société de consultance garante de qualité, variété et fraîcheur pour chaque repas.

Pour nos résidents, manger reste un plaisir, un moment privilégié. C'est pourquoi nous veillons à leur offrir une gamme élargie tant en potages, plats mais aussi desserts et fruits. Nous respectons les régimes particuliers (régime sans sel, diabétiques, etc.) mais présentons aussi nos repas sous différentes textures (repas « normal » ou certains éléments présentés sous forme de « moulu » ou de « mixé »).

Le repas se prend, dans la mesure du possible, au restaurant. Un service en chambre est assuré pour les résidents dont l'état de santé ne leur permet pas de se rendre au restaurant.

Nous sommes particulièrement attentifs à proposer un environnement agréable et adapté afin de favoriser une atmosphère favorable lors des repas (décoration des tables, pas de télévision, etc.).

**L'après-midi :**

Après le repas de midi, les soignants raccompagnent les résidents dans leur chambre. Une aide leur est apportée, en fonction des besoins pour une mise au fauteuil ou au lit ou pour aller à la toilette.

Vers 14h30, une collation est distribuée. Celle-ci peut se prendre dans la chambre, dans les petits salons, dans la salle à manger, ... selon le choix du résident.

C'est également pendant l'après-midi que les résidents peuvent participer aux activités (voir partie « les activités »).

**Le repas du soir :**

Nous privilégions la prise du repas du soir au restaurant mais les résidents qui le souhaitent peuvent manger en chambre, sans devoir évoquer de raison médicale. Un plateau-repas leur est alors déposé et une aide peut leur être apportée.

Une aide est également proposée au restaurant, que ce soit pour préparer ses tartines ou pour s'alimenter.

**La soirée :**

Tout comme l'organisation du lever, les mises au lit se font en fonction des demandes et des besoins des résidents. Au-delà des toilettes et soins « traditionnels », les soins de confort (massage des talons, du siège, installation des coussins, ...) sont réalisés à ce moment de la journée pour garantir à la personne la meilleure nuit possible.

Les soignants veillent également à ce que le résident ait près de lui toutes les petites choses qu'il aime avoir pour la nuit (mouchoir, verre d'eau, horloge, ...) et à laisser une lumière s'il le souhaite.

**La nuit :**

La nuit se passe sous la surveillance d'un infirmier et d'un aide-soignant. A leur arrivée, ils aident les couche-tard à se mettre au lit. Ensuite, ils passent dans les différents services pour donner les médicaments de nuit, donner une dernière collation ou rassurer certains résidents.

Le reste de la nuit alternent rondes régulières, préparation des médicaments, réponse aux appels des résidents, prise en charge des soins à effectuer la nuit (injections, perfusions, ...) et évaluation du sommeil.

Effectivement, le rôle des veilleurs consiste à observer le sommeil de chacun : difficultés d'endormissement, réveils répétés, confusion du jour et de la nuit, etc. Ces observations sont importantes puisqu'elles nous permettent de trouver une solution pour un mieux-être du résident (adaptation de la prise en charge ou du traitement, des horaires, ...)

Outre ces aspects très techniques, les veilleurs ont l'opportunité d'avoir un contact différent avec les résidents : la nuit est un moment plus intime, permettant parfois une autre forme de contact, de dialogue.

### ❖ Les activités

A la Séniorie de Braine-Le-Château, l'ergothérapeute, l'éducatrice spécialisée, l'assistante sociale et l'assistante en psychologie proposent aux résidents une approche dont le but est basé sur des activités permettant de :

- Stimuler et maintenir leurs fonctions restantes ;
- Tenir compte de leurs souhaits et de leurs désirs ;
- Respecter leurs habitudes de leur vie antérieure ;
- Mais aussi atteindre un épanouissement personnel.

Les activités proposées aux résidents bien que conseillées ne sont pas obligatoires. Chacun est libre de participer ou non. Elles permettent de créer du lien social entre les résidents, entre les résidents et le personnel mais aussi entre les résidents et le monde extérieur.

Diverses activités sont proposées tous les matins et tous les après-midi de la semaine : ateliers créatifs, jeux, mise en place de plusieurs marchés (de printemps, de Noël, etc.), atelier culinaire, atelier jardinage, pétanque, projet intergénérationnel, gymnastique douce en collaboration avec les kinésithérapeutes.

Nous organisons, outre les fêtes traditionnelles (Noël, carnaval, pâques, ...), une journée spéciale tous les mois pour les anniversaires (repas à thème, chanteur ou musicien, gâteau). A cette occasion, les résidents fêtés reçoivent un petit cadeau.

Des sorties sont également possible avec les familles intéressées, vers des endroits choisis par les résidents (une journée à la mer, un jour dans un parc animalier, etc.)

L'équipe paramédicale s'occupe également des résidents atteints de troubles cognitifs. Différentes activités sont mises en place afin de maintenir un maximum de leur capacités tant psychique que physique : atelier culinaire, atelier réminiscence, atelier créatif, activité basée sur les sens.

Une fois par mois se tient une commission des résidents. Cette commission s'organise en deux séances : une séance concerne les activités et une séance concerne les menus. Lors de ces

réunion, organisées par l'assistante social, les résidents qui le souhaitent peuvent donner leur avis ou faire des suggestions concernant les activités mises en place ou concernant les menus.

Tous les trois mois, nous invitons les résidents (et leur famille) au « conseil des résidents ». Celui-ci a pour but :

- D'informer les résidents et leur famille sur l'organisation, le projet de vie, les changements individuels, les projets, ... ;
- Recueillir leur avis sur les différents aspects de la vie quotidienne à la Séniorie (repas, soins, activité, ...) ;
- Leur permettre d'exprimer leurs difficultés ou leurs questions ;
- Donner un suivi par rapport aux différents points soulevés lors des réunions précédentes ;
- Faire de nouvelles propositions.

Tous les mois, nous organisons un comité des menus et un comité des activités.

Lors du comité des menus, les résidents qui le souhaitent ont la possibilité de nous donner leur avis sur les menus, nous proposer de nouveau plat à y intégrer ou encore de nous donner leur avis sur les fournisseurs. Lors de ces réunions, nous discutons ensemble de l'amélioration des moments des repas : aménagement du restaurant, mise en place de musique pendant les repas, etc.

Lors du comité des activités, les résidents peuvent nous donner leur avis sur les activités déjà mises en place mais peuvent aussi nous suggérer de nouvelles activités. En dehors du contexte épidémique (Covid), nous organisons une sortie annuelle ; celle-ci sera organisée pour et par les résidents afin de coller au mieux à leurs envies.

### ❖ L'encadrement spécifique des personnes présentant une démence

Nous accueillons des personnes présentant une démence (maladie d'Alzheimer, Démence à Corps de Lewy, maladie de Korsakoff, maladie de Parkinson,...).

Pour accompagner une personne dite « démente », nous nous basons sur « l'histoire de vie ». C'est un document que nous remplissons avec le résident ou, si celui-ci n'est plus capable d'y répondre, avec ses proches. Grâce à ce document, l'équipe connaît mieux le vécu du résident et peut adapter son accompagnement en fonction de celui-ci.

Nous réalisons également, en équipe pluridisciplinaire des « PVI ». Il s'agit de réunion où nous mettons en place un projet de vie individualisé pour les résidents : des objectifs personnalisés sont mis en place, évalués et modifiés en fonction des besoins et souhaits des résidents.

Nous avons également dans notre équipe une personne de référence pour la démence. Son rôle est le suivant :

- C'est la personne de conseil et d'avis pour les questions concernant les soins et l'encadrement des personnes atteintes de démence et leur entourage.
- Elle contribue à la formation du personnel soignant et paramédical. (Donne conseil à la direction en termes de formation, donne des formations, ...)
- Elle est un lien entre le personnel soignant et paramédical et la direction concernant toutes difficultés en relations avec la démence.
- Elle encadre et informe les familles ainsi que l'entourage des personnes âgées atteintes de démence.

### ❖ L'accompagnement en fin de vie

La Séniorie de Braine-Le-Château s'engage à accompagner les résidents qu'elle accueille jusqu'à la fin de leur vie. C'est pourquoi nous avons décidé de former notre équipe aux soins palliatifs. Ainsi, vous pourrez retrouver, au sein de notre institution, un référent en soins palliatifs qui fait partie d'une cellule palliative composée du médecin coordinateur, d'infirmiers et d'aides-soignants. Cette cellule a pour objectif d'optimiser la qualité de la prise en charge des résidents en fin de vie et d'intervenir en tant que support pour l'ensemble des membres du personnel (soutien et information).

Choisir d'accompagner les résidents et leur famille en soins palliatifs, ce n'est pas seulement leur prêter attention dans la phase finale de leur vie. Avec les personnes âgées, atteintes le plus souvent de maladies chroniques incurables, nous parlons plutôt de soins continus, qui ont pour but de donner la meilleure qualité de vie possible depuis l'admission jusqu'au décès.

Quand un résident arrive en phase terminale de sa vie, nous tentons de mettre tout en œuvre pour favoriser son confort, en diminuant la douleur, en respectant sa dignité et ses souhaits de fin de vie.

La douleur donne souvent aux résidents différents comportements que le personnel va devoir apprendre à décoder : l'un est anxieux quand l'autre minimise ou cherche à attirer l'attention, l'un va être agité alors que l'autre sera beaucoup plus calme, ... Des soins palliatifs de qualité tendent à diminuer ses comportements de manière à permettre au résident de faire ses adieux.

Pour pouvoir offrir une prise en charge en accord avec les désirs et les valeurs de nos résidents, il est important que le résident et/ou sa famille puisse nous transmettre ces informations le plus tôt possible. Pour cela, vous recevrez à votre arrivée, un document intitulé : « Récit de vie ». Celui-ci se compose notamment de questions relatives à la fin de vie ainsi qu'une proposition d'accompagnement pour un nouveau projet de soins : « Le PSPA ».

Le PSPA signifie projet de soins personnalisé et anticipé. Il concerne toute personne, quel que soit son âge, qui souhaite être informé et/ou se positionner par rapport à sa fin de vie. L'objectif est de veiller à ce que le résident reste à tout moment au centre des décisions qui seront prise le concernant.

### ❖ Les collaborateurs

La Séniorie veille à promouvoir et organiser la formation continue de son personnel. Pour ce faire, la direction élabore un plan de formation répondant aux besoins du personnel. Elle veille à proposer des thèmes permettant à l'équipe de se former aux tâches qu'elle doit accomplir, d'améliorer la qualité de son travail et de s'ouvrir à des nouveaux aspects de sa fonction. Les formations se font tant en interne qu'en externe, sur des sujets en rapport avec les différentes fonctions.

En échange, l'institution attend de son personnel :

- Qu'il ait une éthique professionnelle mettant en évidence sa capacité à respecter la dignité et la liberté du résident ;
- Qu'il respecte les directives de l'institution ainsi que les décisions prises en équipe ;
- Qu'il connaisse et adhère à la mission, aux visions et aux valeurs de l'institution.

Il est, pour ce faire, important que chaque collaborateur connaisse le but de sa fonction ainsi que sa place par rapport aux autres collaborateurs. Chaque collaborateur doit avoir les compétences et les connaissances exigées pour sa fonction ou la volonté de les développer.

### ❖ La place des familles

Nous accordons une place important à la famille, aux amis et aux proches de nos résidents. Ce sont des partenaires indispensables pour une bonne réalisation de notre travail.

Tout d'abord, la Séniorie accueille beaucoup de personnes âgées atteintes de démence. La famille ou les proches vont pouvoir nous apprendre à connaître le résident en nous donnant des informations sur la vie de celui-ci (cfr. « Histoire de vie »).

Ensuite, nous encourageons les familles ou les proches à participer à la vie de l'institution (activités, marchés de Noël, fête des anniversaires) ou à participer aux moments des repas.

Enfin, nous comptons également sur eux pour donner leur avis quant à la prise en charge des résidents : prise de décision pour respecter le choix des résidents par rapport à une hospitalisation, à une fin de vie, ...

Les familles ont le choix de continuer ou non à régler divers aspects de la vie de leur proche : suivi du linge, achats de certains matériels, ...

Le personnel a pour rôle d'écouter et de soutenir les familles face à leur désarroi, à leur culpabilité, à leur angoisse ou à leur souffrance.

### ❖ L'ouverture au monde extérieur

A la Séniorie de Braine-Le-Château, nous accordons une grande importance à l'ouverture au monde extérieur. Plusieurs initiatives vont dans ce sens : projet intergénérationnel avec les écoles du coin ou avec les enfants et petits-enfants du personnel et des résidents, accès à Internet, excursions et sorties, collaboration avec des bénévoles et paroisses des environs, ...

Nous veillons aussi à tenir les résidents informés et à leur donner la possibilité de participer à la vie citoyenne.

### ❖ La contention

Nous sommes tenus de veiller à la sécurité de chaque résident en tenant compte de sa santé physique, psychique et sociale. Nous nous engageons à respecter la loi relative aux droits du patient.

La priorité est de s'assurer que le résident est libre de tout moyen de contention. Cependant, parfois, l'équipe trouve qu'elle s'avère nécessaire. Nous contrôlons alors à ce que le recours à la contention se fasse de manière appropriée, faute d'autre alternative, le mieux possible et le moins longtemps possible, en concordance avec les dispositions légales.

## Conclusion

---

Il ressort des quelques pages qui précèdent que notre finalité à la Séniorie est avant tout de préserver la dignité humaine de chacun en l'aidant à « bien vieillir ». Pour atteindre cette finalité, nous nous sommes fixés des buts tels que le maintien de l'autonomie, l'ouverture vers l'extérieur et le renforcement de l'image positive de soi.

L'objectif ultime de notre maison est donc de veiller à une prise en charge harmonieuse des besoins individuels de nos résidents et de leur famille, dans un cadre collectif.